

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD LES ALLEUX

Octobre-2024

TABLEAU DE SYNTHESE DE LA PRESCRIPTION DEFINITIVE

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Lancer une réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Avenant au contrat de travail du médecin coordonnateur

350005195_ASSOCIATION ANNE BOIVENT